Méthodologie

Cette partie décrit les concepts, sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques à l'échelle infraprovinciale. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon diverses caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements.

Notes relatives à la méthodologie

La méthode itérative bidimensionnelle est aussi appelée « méthode Deming », « méthode d'ajustement proportionnel itératif » ou calage (voir Shryock, Siegel et coll., 1976 : 547-549)

Sauf mention contraire, le terme *provisoire* fait également référence à mise à jour.

Le fichier T1 sur les familles T1FF est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada.

Différences entre les comptes du recensement et les estimations démographiques

Ces estimations démographiques diffèrent des résultats du Recensement de 2006, publiés le 13 mars 2007, pour deux raisons. Premièrement, les estimations sont fondées sur les comptes du Recensement de 2001, rajustés pour le sous-dénombrement net (SDN), et mises à jour entre les recensements à l'aide de données sur les naissances, les décès et les migrations tirées de sources administratives.

Deuxièmement, le Recensement de 2006 présente des effectifs de population en date du 16 mai 2006, alors que les estimations démographiques fournissent des comptes de population pour une date ultérieure. Les estimations démographiques fondées sur les comptes du Recensement de 2006, rajustés pour le SDN, seront diffusées à l'automne 2008.

Estimations de la population

Estimations de la population totale et estimations selon l'âge et le sexe

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net (SDN) et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDN.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDN et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de

l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDN, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La mise à jour des estimations de population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois à quatre mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le sous-dénombrement net (SDN) (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires internes et internationales.

A. Estimations infraprovinciales pour la population totale

Estimations de la population au niveau des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement

Afin de produire des estimations à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des divisions de recensement (DR), on utilise la méthode des composantes.

L'équation de la méthode des composantes pour estimer la population totale des RMR et DR est la suivante :

$$P_{(t+i)} = P_{(t)} + B_{(t,t+i)} - D_{(t,t+i)} + I_{(t,t+i)} - [E_{(t,t+i)} + \Delta TE_{(t,t+i)}] + RE_{(t,t+i)} + \Delta NPR_{(t,t+i)} + \Delta N_{(t,t+i)} + \Delta Ninfra_{(t,t+i)}$$

où, pour chaque région infraprovinciale :

$(t,t+i)$ = intervalle entre les temps t et t+i;

$P_{(t+i)}$ = estimations de la population au temps t+i;

$P_{(t)}$ = population de départ au temps t (recensement rajusté pour le sous-dénombrement net (SDN) ou estimation la plus récente);

B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
ΔTE	=	solde de l'émigration temporaire;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
ΔNPR	=	solde de résidents non permanents;
ΔN	=	solde de la migration interprovinciale;
ΔNinfra	=	solde de la migration infraprovinciale.

Dans le but de s'assurer que la population totale de la province égale la somme des régions infraprovinciales, on utilise la méthode de répartition proportionnelle. Cette méthode est utilisée pour rajuster les effectifs totaux et les composantes des régions infraprovinciales. La répartition proportionnelle sous-entend que la différence entre la population totale de la province et la somme des populations des régions infraprovinciales est répartie proportionnellement entre ces dernières.

Estimations de la population au niveau des régions économiques

La méthode d'estimation de la population utilisée est différente pour les régions économiques (RÉ). Dans ce cas, la méthode d'agrégation des divisions de recensement (DR) est utilisée. Selon cette méthode, les RÉ sont d'abord définies à partir des DR selon les spécifications de la Classification géographique type (CGT). Dans le cas où la délimitation géographique des DR égale celle de la RÉ, aucun rajustement n'est requis; on procède à la sommation des estimations de chaque DR composant la RÉ.

Cependant, dans le cas où la délimitation géographique des DR n'égale pas celle de la RÉ, c'est-à-dire lorsqu'une DR se retrouve dans plus d'une RÉ, on répartit les composantes démographiques de cette DR proportionnellement à son poids démographique dans chacune des RÉ concernées. Ces proportions sont également nommées *facteurs de conversion*. Ces facteurs sont calculés à l'aide des comptes du plus récent recensement.

Il est alors possible d'allouer à chaque RÉ, les composantes démographiques (naissances, décès et composantes de la migration) initialement mesurées à l'échelle des DR. La méthode d'agrégation des DR selon le découpage géographique des RÉ permet ainsi d'estimer la population et les composantes de ces dernières.

Par contre, la méthode d'agrégation des DR, pour estimer les entrants et les sortants de la migration infraprovinciale des RÉ, ne permet pas d'obtenir le bon nombre d'entrants et de sortants. Cette méthode surestime ces deux composantes. En effet, le nombre d'entrants pour une DR donnée ayant comme origine une autre DR à l'intérieur d'une même RÉ ne devrait pas être comptabilisé puisque la migration a eu lieu à l'intérieur des frontières de cette même RÉ. Ce sont en fait de faux entrants. Il en est de même pour les sortants d'une DR ayant comme destination une autre DR à l'intérieur d'une RÉ. Ces

derniers constituent de faux sortants. Par contre, si on calcule le solde à partir des comptes mesurés avec la méthode d'agrégation des DR, on obtient un résultat cohérent puisque les faux entrants et faux sortants s'annulent. Ainsi, seul le solde de la migration infraprovinciale des RÉ peut être estimé avec exactitude par la méthode d'agrégation des DR. C'est par ailleurs pour cette raison que les entrants et sortants infraprovinciaux à l'échelle des RÉ ne sont pas disponibles.

Traitement particulier dans le cas des estimations postcensitaires provisoires du Québec et de la Colombie-Britannique

Une méthode différente a été employée pour le calcul des estimations postcensitaires provisoires de la population du Québec et de la Colombie-Britannique aux échelons des divisions de recensement (DR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR). Pour le Québec, on utilise les estimations de population totale de l'*Institut de la statistique du Québec* (ISQ). Ces estimations de population proviennent des données tirées du *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la *Régie de l'assurance-maladie du Québec* (RAMQ). Ces estimations sont ajustées à l'estimation de la population totale du Québec diffusée par la Division de la démographie. Cette situation s'applique également aux estimations pour les régions économiques (RÉ) produites par l'ISQ, dont les estimations ont été dérivées à partir de leurs estimations faites à l'échelle des DR.

Dans le cas de la Colombie-Britannique, les estimations postcensitaires provisoires sont calculées à l'aide des taux de croissance des DR et RMR fournis par l'*Agence statistique de la Colombie-Britannique* (« BC STATS »), et ce, pour la population totale seulement. Afin d'obtenir les nouvelles estimations de population par DR et RMR, ces taux sont appliqués aux estimations de la population totale de l'année précédente produites par la Division de la démographie. Dans le but de s'assurer que la population totale de la province égale la somme des régions infraprovinciales, on utilise la méthode de répartition proportionnelle.

Les estimations de population de la Colombie-Britannique ayant servi au calcul des taux sont produites au moyen d'un modèle de régression utilisant des données provenant des services résidentiels d'électricité (Hydro) et du *Registre des assurés* du *Ministère de la santé* comme indicateurs symptomatiques.

B. Estimations infraprovinciales selon l'âge et le sexe

Afin de produire des estimations postcensitaires par âge et sexe des divisions de recensement (DR), régions métropolitaines de recensement (RMR) et régions économiques (RÉ), on utilise la méthode des composantes à la différence qu'elle est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ.

Dans le but de s'assurer de la concordance entre les estimations infraprovinciales et les estimations provinciales et territoriales par âge et sexe, on utilise la méthode itérative

bidimensionnelle. Cette méthode permet d'assurer la cohérence entre les estimations infraprovinciales et provinciales/territoriales pour chaque combinaison d'âge et sexe.

Traitement particulier dans le cas des estimations postcensitaires provisoires du Québec et de la Colombie-Britannique

Une méthode différente a été employée pour le calcul des estimations postcensitaires provisoires de la population du Québec aux échelons des divisions de recensement (DR), régions métropolitaines de recensement (RMR) et régions économiques (RÉ). On utilise les estimations de population par âge et sexe de l'*Institut de la statistique du Québec* (ISQ). Ces estimations de population proviennent des données tirées du *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la *Régie de l'assurance-maladie du Québec* (RAMQ). Ces estimations sont ajustées à l'estimation de la population totale selon l'âge et le sexe du Québec diffusée par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Dans le cas de la Colombie-Britannique, les estimations postcensitaires provisoires selon l'âge et le sexe sont obtenues en appliquant la répartition par âge et sexe dérivée par la méthode des composantes aux estimations totales de la population aux échelons RMR et DR obtenues par l'application des taux de croissance fournis par l'*Agence statistique de la Colombie-Britannique* (« BC STATS »).

Enfin, on utilise la méthode itérative bidimensionnelle afin de s'assurer que les estimations concordent avec les totaux provinciaux par âge et sexe. Cette situation s'applique également aux RÉ dont les estimations ont été dérivées à partir des estimations faites à l'échelle des DR.

C. Niveaux des estimations

Pour le Québec et la Colombie-Britannique, les méthodes décrites aux sections **A** et **B** de la section du **Calcul des estimations postcensitaires de la population** ne sont utilisées que pour les estimations postcensitaires provisoires. Pour les estimations postcensitaires mises à jour et définitives, on utilise la méthode des composantes.

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires et définitives réside dans l'actualité des composantes. Dans le cas où toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). À l'inverse, si elles sont toutes définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toute autre combinaison de niveaux est qualifiée de postcensitaire mise à jour (PR).

Les estimations de la population sont intercensitaires définitives jusqu'en 2000, postcensitaires définitives de 2001 à 2004, postcensitaires mises à jour pour 2005 et 2006 et postcensitaires provisoires pour 2007.

Population de départ et composantes de l'accroissement démographique

D. Population de départ

Les populations de départ sont issues des recensements quinquennaux de 1971 à 2001. L'univers de la population du recensement de 2001 comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus qui sont à l'étranger, dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands battant pavillon canadien;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de séjour pour étudiants (visas pour étudiants, permis pour étudiants) et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis ministériel (y compris les prolongements) et les membres de leur famille vivant avec elles.

Aux fins du recensement, les personnes des quatre derniers groupes de la liste sont des résidents non permanents (RNP).

Depuis 1991, les résidents étrangers ne sont pas dénombrés. Par résidents étrangers, on entend :

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement (par exemple, un visiteur étranger en vacances ou en affaires avec ou sans permis de visiteur).

Ces populations sont rajustées selon les étapes suivantes (sauf indication contraire, les rajustements à la population de départ s'appliquent, à la fois, à l'échelle provinciale, territoriale et infraprovinciale) :

- rajustement de la population pour le sous-dénombrement net (SDN);
- addition d'estimations indépendantes de la population des réserves indiennes partiellement dénombrées en 1991, 1996 et 2001;
- rajustement pour le dénombrement anticipé dans certaines régions du Nord du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1991 et en 1996;
- addition des estimations du nombre de RNP en 1971, 1976, 1981 et 1986. Depuis 1991, les RNP font partie de l'univers du recensement;
- estimation de la population de départ au 1er juillet par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre la date du recensement et le 30 juin. À l'échelle infraprovinciale, l'estimation de la population de départ au 1er juillet est obtenue en appliquant la distribution par âge et sexe à l'échelle infraprovinciale du recensement rajusté à l'estimation de la population à l'échelle provinciale et territoriale.

Rajustement pour le sous-dénombrement net (SDN)

Le rajustement pour le SDN au recensement est une étape importante. Le SDN correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Les études de couverture fournissent une estimation du sous-dénombrement aux recensements de 1991, 1996 et 2001 aux échelons provincial et territorial, et à l'échelle provinciale uniquement aux recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986. L'estimation du surdénombrement pour les provinces et territoires n'est disponible que pour les trois derniers recensements (1991, 1996 et 2001). Pour estimer le surdénombrement des recensements précédents, on suppose que le rapport du surdénombrement au sous-dénombrement observé en 1991 est le même que celui survenu à chaque recensement entre 1971 et 1986. Pour estimer le SDN pour le Territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avant 1991, on suppose que le rapport entre le SDN pour chaque territoire et les dix provinces observées en 1991 est le même que celui observé à chaque recensement entre 1971 et 1986.

Par souci d'uniformité, on a révisé en 1998 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement au Recensement de 1991 de façon à tenir compte des améliorations méthodologiques apportées aux études de couverture du Recensement de 1996. Cette modification a changé le SDN des recensements de 1971 à 1986. De même, on a révisé en 2003 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de 1996.

Diverses méthodes sont utilisées afin de produire les estimations du SDN par âge et sexe pour 1991, 1996 et 2001. Les estimations nationales du SDN obtenues à partir des études de couverture selon l'âge et le sexe sont d'abord lissées. Un modèle de régression

empirique de Bayes permet ensuite de produire les estimations provinciales et territoriales du SDN par grand groupe d'âge et un modèle synthétique permet de calculer les estimations par âge. Enfin, on applique la méthode itérative bidimensionnelle afin de s'assurer que les estimations du SDN concordent avec les totaux provinciaux et territoriaux du SDN et les estimations nationales par âge et sexe.

Pour la période 1971 à 1986, les estimations du SDN selon l'âge et le sexe ont été rajustées proportionnellement aux estimations révisées du SDN de la population totale.

Pour estimer le SDN à l'échelle infraprovinciale, on applique les taux provinciaux et territoriaux du SDN par âge et sexe à chacune des régions (régions métropolitaines de recensement (RMR) et division de recensements (DR) de la province).

E. Naissances et décès

Le nombre de naissances et de décès à l'échelle divisions de recensement (DR), provient directement de la base de données de la Division de la statistique sur la santé de Statistique Canada.

La méthode d'estimation des naissances et décès utilisée pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) est différente. Dans ce cas, la méthode de conversion des divisions de recensement (DR) est utilisée. Selon cette méthode, chaque RMR est d'abord définie à partir de DR (complètes ou en partie) selon les spécifications de la Classification géographique type (CGT).

Dans les cas où la délimitation géographique d'un groupe de DR égale celle de la RMR, aucun rajustement n'est requis; on procède à la sommation des estimations de chaque DR composant cette RMR.

Cependant, dans le cas où la délimitation géographique des DR ne correspond pas exactement à celle de la RMR - *i.e.* lorsqu'une DR n'est pas complètement incluse dans une RMR -, une proportion des naissances et décès de la DR est allouée à la RMR. Cette proportion est égale à la fraction de la population de la DR résidant sur le territoire de la RMR.

Ces proportions sont également nommées *facteurs de conversion*. Ces facteurs sont calculés à l'aide des comptes du plus récent recensement. A l'aide de ceux-ci, la méthode de conversion des divisions de recensement permet d'allouer à chaque RMR, les naissances et décès initialement mesurés à l'échelle des DR.

Les estimations de naissances et de décès seront qualifiées définitives. Ces estimations sont subséquemment rajustés aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Lorsque l'on ne dispose pas de données sur les naissances et les décès, on répartit les estimations provisoires provinciales ou territoriales selon la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique sur la santé afin d'obtenir les estimations par région. Le cas échéant, les estimations de naissances et de décès seront qualifiées de provisoires. Ces estimations sont subséquemment rajustés aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Niveaux des estimations

Les estimations de naissances sont définitives jusqu'en 2004-2005, mises à jour pour 2005-2006 et provisoires pour 2006-2007. Les estimations des décès sont définitives jusqu'en 2003-2004, mises à jour pour 2004-2005 et 2005-2006 et provisoires pour 2006-2007.

F. Immigration

Comme on n'utilise pas de données de *Citoyenneté et immigration Canada* (CIC) sur les immigrants à l'échelle infraprovinciale, on répartit les estimations provisoires et définitives provinciales ou territoriales selon la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée des fichiers T1FF afin d'obtenir les estimations par région. Les données étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17,18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives est l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations du nombre d'immigrants proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et mise à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux ans après l'année de référence.

Les nombres d'immigrants sont définitifs jusqu'en 2003-2004, mis à jour pour 2004-2005 et provisoires pour 2005-2006.

G. Solde des résidents non permanents

À l'échelle infraprovinciale, il n'existe pas de données administratives fiables pour estimer les résidents non permanents (RNP). Afin de contourner cette absence de

données, les estimations par âge et sexe à l'échelle provinciale et territoriale sont distribuées par région selon la répartition infraprovinciale observée au plus récent recensement. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

Comme les estimations des soldes de RNP proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

Les soldes de RNP sont définitifs jusqu'en 2003-2004, mis à jour pour 2004-2005 et 2005-2006 et provisoires pour 2006-2007.

H. Émigration

Comme pour les immigrants, la répartition d'émigrants à l'échelle infraprovinciale est tirée des fichiers T1FF. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle[1] afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives est l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations du nombre d'émigrants proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

Les nombres d'émigrants sont définitifs jusqu'en 2003-2004, mis à jour pour 2004-2005 et 2005-2006 et provisoires pour 2006-2007.

I. Solde de l'émigration temporaire

À l'échelle infraprovinciale, on distribue le solde de l'émigration temporaire à l'échelle provinciale et territoriale selon la répartition par âge et sexe des émigrants infraprovinciaux. Ils sont subséquemment rajustés aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

Comme le recensement est la seule source, il n'existe aucune différence entre les estimations provisoires[2] et définitives pour cette composante.

Les soldes de l'émigration temporaire sont définitifs jusqu'en 2003-2004, mis à jour pour 2004-2005 et 2005-2006 et provisoires pour 2006-2007.

J. Émigration de retour

Pour l'estimation des émigrants de retour à l'échelle infraprovinciale, on distribue les émigrants de retour provinciaux selon la répartition par âge et sexe des immigrants infraprovinciaux. Ils sont subséquemment rajustés aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives est l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations du nombre d'émigrants de retour proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

Les nombres d'émigrants de retour sont définitifs jusqu'en 2003-2004, mis à jour pour 2004-2005 et 2005-2006 et provisoires pour 2006-2007.

K. Migration interprovinciale

La composante migration interprovinciale par grand groupe d'âge et sexe des régions infraprovinciales est tirée du fichier T1FF Les estimations par grand groupe d'âge et sexe sont réparties par âge selon les répartitions issues de la question sur la mobilité un an auparavant au Recensement de 2001. Ils sont subséquemment rajustés aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Les données du fichier T1FF sont utilisées pour les estimations définitives.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives est l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations du nombre de migrants proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

La migration interprovinciale est définitive jusqu'en 2005-2006 et provisoire pour 2006-2007.

L. Migration infraprovinciale

Comme pour la migration interprovinciale, les composantes de la migration infraprovinciale par grand groupe d'âge et sexe sont extraites du fichier T1FF. Les estimations par grand groupe d'âge et sexe sont réparties par âge selon les répartitions issues de la question sur la mobilité un an auparavant au Recensement de 2001.

Ces sources sont utilisées pour les estimations provisoires et les estimations définitives.

Niveaux des estimations

La disponibilité des données du fichier T1FF qui servent à estimer cette composante explique la différence entre les estimations provisoires et définitives.

La migration infraprovinciale est définitive jusqu'en 2005-2006 et provisoire pour 2006-2007. Puisqu'il n'existe pas de sources de données fiables pour les estimations provisoires de la migration infraprovinciale, les données de l'année la plus récente, pour laquelle existent des estimations finales, sont utilisées. Ainsi, pour les données provisoires, l'hypothèse suivante est faite : les comportements migratoires infraprovinciaux de la présente année sont similaires à ceux de la dernière année pour laquelle des estimations définitives sont disponibles.

M. Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement.

La production d'estimations intercensitaires comporte trois étapes principales :

- la concordance des frontières géographiques entre les deux recensements;
- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période.

Pour assurer la concordance géographique pour la période 1986 à 2001, il faut tout d'abord convertir les populations de départ ainsi que les composantes de l'accroissement démographique de 1986 à 2001 selon les frontières géographiques en vigueur au moment du Recensement de 2001. Pour les régions dont la délimitation géographique a été modifiée entre les deux recensements (Classification géographique type (CGT) 1996 et 2001), on applique des *facteurs de conversion* établis d'après les subdivisions de

recensement du Recensement de 2001. Généralement, les corrections apportées aux divisions de recensement (DR), aux régions métropolitaines de recensement (RMR) et aux régions économiques (RÉ) sont mineures (voir la section «Qualité des estimations»).

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le sous-dénombrement net (SDN).

Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire.

Les estimations intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées de la même façon, c'est-à-dire en répartissant uniformément l'erreur en fin de période entre les diverses cohortes d'âge et sexe.

Comme pour les estimations postcensitaires, les estimations infraprovinciales intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées afin d'assurer la concordance avec les estimations provinciales à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle.